

Retraites : FO rejette une réforme paramétrique permanente

Ce matin, le Haut-commissaire présentait son rapport sur le projet de régime universel en matière de retraites.

FO a fait connaître qu'elle n'était en rien surprise par les préconisations qui sont faites, ayant alerté dès le départ sur les conséquences d'un tel système.

En premier lieu, il est confirmé qu'il supprime le système existant et les régimes existants, de base et complémentaires, qui pourtant aux dires même du Premier ministre « assurent globalement un bon niveau de retraite ».

Pour FO, un tel système universel conduit à une réforme paramétrique permanente entre les mains des gouvernements de demain, qui détermineront les valeurs du point, à l'achat comme à la conversion en pension, en fonction des contraintes économiques et budgétaires. Ainsi est évoquée une « règle d'or » !

Au cœur de cette réforme paramétrique permanente figure d'ailleurs la notion d'âge d'équilibre. La borne de 64 ans est clairement évoquée. Les 62 ans deviennent un plancher, un droit virtuel si le niveau de la pension – qui devra être calculé par l'achat de points sur toute la carrière, et non plus sur les 25 meilleures années – ne suffit pas pour vivre décemment.

FO a rappelé qu'elle est, depuis les origines, partie prenante et en responsabilité, dans le cadre notamment de la négociation collective, des systèmes de protection sociale (santé, assurance chômage et retraites) et, en particulier, du régime Agirc-Arrco qui assure une pension complémentaire à 13 millions de salariés aujourd'hui. Ceux-ci, même s'ils peuvent encore être améliorés, ont permis d'améliorer la santé, de protéger des aléas, de donner un droit à la retraite aux salariés dans des conditions économiques pourtant dégradées.

Ce projet fait en réalité porter au système de protection sociale la responsabilité des défaillances des politiques économiques qui ont échoué à réduire le chômage de masse et la précarité et contraignent nombre de salariés à subir des emplois peu ou mal rémunérés, à temps partiel subi. De nombreux salariés ne sont d'ailleurs d'ores et déjà plus en activité au moment de faire valoir leurs droits à la retraite.

Pour toutes ces raisons, FO appelle, ses militants et adhérents, et les salariés qui approuvent ses analyses et positions, au rassemblement du 21 septembre à Paris.

Paris, le 18 juillet 2019

Contact :

Philippe PIHET
Secrétaire confédéral

**Secteur Retraite et
Prévoyance
Complémentaire**

✉ ppihet

@force-ouvriere.fr

☎ 01.40.52.84.32